

Autonomie alimentaire en AB

Du système de cultures associées à l'élevage à la structuration d'échanges territoriaux

Dans les systèmes d'élevage biologique, l'autonomie alimentaire est un facteur clef de la réussite. Mais cette autonomie est parfois difficile à atteindre, en particulier en monogastriques : les porcs et les volailles requièrent des matières premières variées, nécessitant parfois une transformation compliquée à la ferme (exemple de l'extrudation du soja). Toutefois, des partenariats d'échanges de matières premières entre céréaliers et éleveurs proches permettent au moins de garantir un lien au sol. | **par Antoine Roinsard (Itab)**



ITAB

Au-delà de l'aspect éthique, la conception de systèmes d'élevage basés sur un fort lien au sol est une condition *sine qua non* de l'équilibre de la ferme. Dans un contexte de limitation des intrants, celui-ci repose essentiellement sur la complémentarité « animal-végétal ». Ainsi, par de nombreux aspects (coût des ressources végétales pour l'alimentation du bétail, coût des intrants agronomiques...), et en particulier concernant l'efficacité de l'utilisation de l'azote (mais aussi la matière organique, la gestion des adventices...) à l'échelle de l'exploitation, les systèmes de polyculture-élevage autonomes et économes sont particulièrement adaptés à la production biologique.

Malgré ces considérations, l'autonomie alimentaire peut ne pas toujours être atteinte dans les élevages biologiques, en particulier concernant les apports en oléo-protéagineux. Ainsi existe-t-il des flux importants entre céréaliers et éleveurs, régis par des opérateurs économiques indépendants ou bien via une organisation territoriale des échanges avec des groupements de producteurs.

Sécuriser le système fourrager en ruminants

Dans les élevages de ruminants, l'autonomie alimentaire étant fortement liée à la production fourragère (et en particulier herbagère), le questionnement

des éleveurs porte principalement sur la sécurisation du système fourrager et les adaptations aux aléas climatiques (que ce soit d'un point de vue tactique ou stratégique). Cela concerne, par exemple, la conception de systèmes fourragers productifs et stables, l'adoption d'un chargement animal cohérent au vu des potentialités agronomiques du milieu ou encore la mise en place d'ajustements pertinents lors d'une année climatique défavorable (décapitalisation de cheptel, mise en place de cultures fourragères d'appoint, achat de fourrages ou de concentrés...). Pour les élevages les plus consommateurs de concentrés et qui ne peuvent pas tout produire (finition des animaux dans les élevages allaitants de montagne ou élevages laitiers de plaine avec des vaches fortes productrices produisant plus de 6500 L), le recours aux achats peut-être fréquent avec une incidence plus ou moins importante sur les résultats économiques (le coût, et en particulier celui du tourteau de soja, étant très important). Un des leviers d'amélioration de l'autonomie dans ces situations peut-être un réajustement de l'équilibre fourrage/concentré de la ration qui sera couplé généralement à une diminution de la productivité à l'animal (sans nécessairement diminuer le revenu).

Autonomie plus compliquée en monogastriques

En élevage de monogastriques, l'autonomie alimentaire complète est plus difficile à atteindre. En effet, structurelle-

ment, les élevages ne disposent pas tous de fabrique d'aliments à la ferme (FAF) permettant de réaliser eux-mêmes leurs aliments. Par ailleurs, la formulation de rations alimentaires performantes avec les ressources végétales de la ferme pose différents problèmes :

- les zones d'élevages ne sont pas situées sur des territoires au contexte pédoclimatique optimal pour la culture de certains oléagineux (soja et tournesol) ;
- les matières premières les plus performantes d'un point de vue zootechnique nécessitent des traitements technologiques difficilement transposables à la ferme (extrudation des graines de soja, pressage...).

Ainsi, une enquête récente menée dans le cadre du projet CASDAR Porc Bio sur un échantillon de 40 élevages montrait que 30% des éleveurs disposaient d'une FAF. Sur ces 12 élevages, tous ne fabriquaient pas entièrement leur aliment (achat d'aliment complet pour les porcelets en général) et achetaient des matières premières (énergétiques ou protéiques). Cette importance de l'autonomie est traduite dans le cahier des charges via un niveau plancher de lien au sol (20% pour les élevages de monogastriques et 60% pour les élevages de ruminants). Cela signifie qu'un élevage de monogastriques devrait produire au minimum 20% du volume des ressources alimen-

taires mobilisées pour l'alimentation des animaux de cet (ou ces) atelier(s). Si l'élevage n'est pas en mesure de répondre à cet objectif, les ressources végétales mobilisées pour l'alimentation du bétail doivent être produites en partenariat avec des producteurs ou opérateurs (la gestion du lien au sol est dans ce cas assurée par le fabricant d'aliment du bétail) de la région de production (interprétation différente de la notion de « région » en fonction des pays d'Europe). Ceci peut-être possible par la création, à l'échelle territoriale, de complémentarités (agronomiques et zootechniques) entre cultures et élevage.

1 Projet porté par l'IFIP (2010 – 2013) : Caractériser les conditions de la mise en œuvre d'une production porcine française biologique « PorcBio »

Échange de matières premières par des groupements ou en direct

Diverses expériences d'échanges territoriaux de matières premières existent en AB (mais sont encore marginales) et ont pour objectifs de :

- sécuriser (en volume et en prix) les approvisionnements pour l'élevage ;
- stabiliser les débouchés des fermes en grandes cultures (notamment le pois ou la féverole qui si elles sont intéressantes dans la rotation, ne disposent pas actuellement d'une valorisation très incitative sur les marchés) ;



LES INITIATIVES D'ÉCHANGES ENTRE CÉRÉALIERES ET ÉLEVEURS PERMETTENT DE RENFORCER LE LIEN AU SOL EN PRODUCTION BIOLOGIQUE, À L'ÉCHELLE DU SYSTÈME D'ÉLEVAGE ET DU TERRITOIRE. CEPENDANT ON MANQUE DE RÉFÉRENCES POUR EN ÉVALUER LA DURABILITÉ, EN PARTICULIER D'UN POINT DE VUE ENVIRONNEMENTAL ET ÉCONOMIQUE.



A. COULOMBEL



L. FONTAINE

→ garantir une bonne traçabilité des produits animaux tout au long de la filière et appuyer la crédibilité de la production biologique en limitant les risques de contaminations.

Ceci permet à un éleveur de disposer de fourrage riche en protéines de manière régulière si le système fourrager mis en place sur sa ferme ne permet pas de garantir l'autonomie en routine. En parallèle, la luzerne étant une excellente tête de rotation pour les systèmes de grandes cultures, cela permet de valoriser économiquement (par les céréaliers) une culture mise en place pour son intérêt agronomique.

En monogastriques, la mise en place d'échanges de matières premières pour l'alimentation animale peut-être réalisée par des groupements de



A. ROINSARD

producteurs ou directement entre céréaliers et éleveurs. Par exemple, le groupement d'éleveurs de porcs Biodirect, est aussi un organisme stockeur (OS) ce qui permet de faciliter les échanges de graines via des contrac-

tualisations par l'OS (ce qui encourage notamment la fabrication d'aliment à la ferme). Ce dispositif garantit la production de viande porcine avec des systèmes d'élevages cohérents. Autre exemple, celui de Volaille Bio Bocage (environ 20 éleveurs en Pays de la Loire et Poitou-Charentes). Le groupement a mis en place des exigences spécifiques en termes de production avec 50% d'autoproduction de l'aliment et l'objectif de contractualiser 100% des aliments en 2014 (à l'heure actuelle, 100% du maïs et des céréales à pailles sont contractualisés). Pour atteindre ces objectifs, des partenariats sont développés entre éleveurs et céréaliers voisins (rédaction d'un contrat-cadre pour les transactions) et avec d'autres opérateurs de la filière (coopératives biologiques et fabricants d'aliments du bétail).

Ces initiatives permettent de renforcer le lien au sol en production biologique, à l'échelle du système d'élevage et du territoire. Cependant, on manque de références pour en évaluer la durabilité, en particulier d'un point de vue environnemental et économique.

Plus globalement, l'amélioration de l'autonomie alimentaire en élevage biologique pose à la fois, la question du renforcement du lien au sol à l'échelle de l'élevage (dont les exigences ont diminué pour les animaux monogastriques) et/ou bien du développement d'échanges territoriaux structurés et sécurisés entre céréaliers et éleveurs. Ces deux considérations sont indispensables pour accompagner un développement cohérent de l'élevage biologique. ■

Richesse en protéines versus productivité azotée à l'hectare

À l'échelle nationale, la production française de protéines pour l'alimentation animale est déficitaire de l'ordre de 20 000 tonnes¹ de matière azotée totale (MAT), ce qui correspond à environ 24 000 hectares de soja. Cette estimation de surfaces équivalentes en soja basée sur un calcul

du déficit en MAT pose la question de la production de végétaux maximisant la productivité en MAT à l'hectare. Par exemple, la luzerne peut produire 2 à 3 tonnes de MAT/ha contre 0,8-0,9 t de MAT/ha pour le soja (rendement de 2,1 t/h de graine à 39% de MAT).

Un équilibre est à trouver entre valeur alimentaire des matières premières produites, faisabilité agronomique et productivité azotée à l'hectare des ressources végétales utilisées en alimentation animale pour permettre de limiter le recours aux importations de tourteau de soja.

1. Estimation réalisée pour l'année 2009 dans le cadre du projet CASDAR ProtéAB porté par IBB

L'ÉLEVAGE RESPECTUEUX®
La logique de l'élevage pérenne®

→ L'installation progressive maîtrisée :

Élargir ses débouchés

Adapter la technique

Optimiser l'investissement

www.pleinairconcept.fr 04 73 54 26 00

POUR EN SAVOIR PLUS

Dupetit, 2011.

« État des lieux des besoins des filières animales monogastriques biologiques et potentialités de production des légumineuses à graines biologiques en vue du passage à une alimentation issue à 100% de l'agriculture biologique. »

Mémoire de Fin d'Études, ENSAR, 61p.

En ligne sur www.itab.asso.fr, rubrique Élevage